

1 Le système éducatif

Présentation

Durant l'année scolaire 2006-2007, 37 000 élèves nouveaux arrivants non francophones ont été accueillis dans les premier et second degrés : près de 17 600 dans une école élémentaire, 16 200 dans un collège, et 3 300 dans un lycée dont une majorité (64%) dans un lycée professionnel. Au total, ces élèves représentent 3,9% des effectifs scolaires. Par ailleurs, environ 1 400 élèves de plus de 16 ans qui, ne relevant plus de l'obligation scolaire, ont bénéficié d'actions spécifiques de formation dispensées par les missions générales à l'insertion de l'Éducation nationale (MGIEN) ou par les groupements d'établissements pour la formation continue (GRETA).

En 2004-2005, les nouveaux arrivants non francophones ont connu un maximum de 40 100 élèves. Depuis, leur nombre a fortement diminué, de l'ordre de 3 000 élèves en moins [2]. Globalement, 83,5 % des nouveaux arrivants recensés par l'enquête bénéficient d'une scolarité dans des classes spécifiques, ou d'un soutien ponctuel aux dates d'observation. Dans le premier degré, les élèves sont accueillis dans une classe d'initiation (CLIN), ou bénéficient de quelques heures de soutien par le biais de cours de rattrapage intégré (CRI), tout en fréquentant une classe ordinaire. Dans les collèges et lycées, les dispositifs sont identiques : classes d'accueil (CLA) ou modules d'accueil temporaire (MAT). Enfin, pour des questions de géographie (milieu rural notamment) ou de faibles effectifs, certains départements ont développé des dispositifs supplémentaires plus souples, en fonction des besoins : des enseignants spécialisés partagent leur service entre plusieurs établissements et apportent un soutien de quelques heures par semaine aux élèves non francophones qui y sont scolarisés dans des classes ordinaires.

Cependant, les dispositifs d'accueil ont été mis en place de manière très inégale par les académies : quatre académies y scolarisent moins des deux tiers de leurs élèves non francophones (Martinique, Nantes, Poitiers, Rennes), et cinq académies plus de 90 % (Amiens, Guyane, Dijon, Rouen, Versailles), voire 100 % dans les académies de Paris et de Guadeloupe.

Définitions

■ On entend par "**nouvel arrivant non francophone**" tout élève nouvellement arrivé en France (depuis moins d'un an), pour lequel la maîtrise insuffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires ne lui permet pas d'intégrer immédiatement une classe du cursus ordinaire.

L'obligation d'accueil dans les établissements scolaires s'applique de la même façon pour les élèves nouvellement arrivés en France que pour les autres élèves. Elle relève du droit commun et de l'obligation scolaire.

Dès les années 70, des mesures ont été prises pour accueillir et scolariser ces élèves. Elles se sont traduites par la création de structures d'accueil à l'école, au collège ou au lycée. Ces élèves qui arrivent tout au long de l'année sont scolarisés en partie ou entièrement dans ces dispositifs particuliers et bénéficient notamment d'un soutien linguistique, tout en étant inscrits dans un cursus ordinaire. L'objectif recherché est qu'ils s'insèrent progressivement et le plus rapidement possible dans une classe ordinaire.

■ **CLIN.** Classes d'initiation, école élémentaire.

■ **CRI.** Cours de rattrapage intégré (à un cursus ordinaire), école élémentaire.

■ **CLA.** Classe d'accueil, second degré.

■ **MAT.** Modules d'accueil temporaire, second degré, mis en place par certaines académies.

Avertissement : Les effectifs présentés ici sont le résultat de la moyenne des trois campagnes d'observation (octobre, février, mai).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 01.57, 06.08.

Sources : Enquête n° 9 sur les élèves non francophones nouvellement arrivés en France, 2006-2007, DEPP.

[1] Scolarisation des élèves nouveaux arrivants non francophones par académie en 2006-2007

	Premier degré		Second degré				Total 1 ^{er} et 2 nd degrés		
	Nombre d'élèves	dont bénéficiant d'un soutien	Collèges		Lycées		Nombre d'élèves	dont bénéficiant d'un soutien	
Nombre d'élèves			dont bénéficiant d'un soutien (%)	Nombre d'élèves	dont bénéficiant d'un soutien (%)	Nombre		(%)	
Aix-Marseille	750	76,5	804	88,2	81	43,2	1 635	1 318	80,6
Amiens	316	79,4	518	96,9	107	94,4	941	854	90,8
Besançon	173	67,6	250	97,6	14	85,7	437	373	85,4
Bordeaux	503	83,3	429	90,0	64	92,2	996	864	86,7
Caen	153	73,2	120	97,5	54	66,7	327	265	81,0
Clermont-Ferrand	286	70,6	215	98,1	30	86,7	531	439	82,7
Corse	155	76,8	164	91,5	11	0,0	330	269	81,5
Créteil	1 577	98,5	1 826	74,5	481	66,3	3 884	3 233	83,2
Dijon	278	96,4	250	92,0	10	90,0	538	507	94,2
Grenoble	947	75,0	583	95,2	66	74,2	1 596	1 314	82,3
Lille	369	55,6	439	92,0	150	55,3	958	692	72,2
Limoges	196	65,3	331	98,5	87	51,7	614	499	81,3
Lyon	1 427	76,7	1 148	92,6	166	77,7	2 741	2 287	83,4
Montpellier	785	67,1	601	92,0	131	87,0	1 517	1 194	78,7
Nancy-Metz	420	60,5	270	83,0	57	87,7	747	528	70,7
Nantes	418	45,7	336	75,3	33	72,7	787	468	59,5
Nice	906	74,6	703	71,7	78	26,9	1 687	1 201	71,2
Orléans-Tours	552	69,6	488	92,2	53	84,9	1 093	879	80,4
Paris	690	100,0	1 373	100,0	828	100,0	2 891	2 891	100,0
Poitiers	427	34,4	368	89,9	49	63,3	844	509	60,3
Reims	325	77,2	300	95,3	75	89,3	700	604	86,3
Rennes	452	36,1	535	82,2	127	59,1	1 114	678	60,9
Rouen	125	100,0	301	94,0	107	90,7	533	505	94,7
Strasbourg	460	74,6	303	92,7	33	63,6	796	645	81,0
Toulouse	598	69,6	629	90,5	93	89,2	1 320	1 068	80,9
Versailles	1 634	94,9	1 799	95,9	252	95,2	3 685	3 516	95,4
Total France métr.	14 922	76,9	15 083	89,7	3 237	80,3	33 242	27 600	83,0
Guadeloupe	148	100,0	197	100,0	0	-	345	345	100,0
Guyane	1 473	91,5	429	97,7	16	100,0	1 918	1 783	93,0
Martinique	156	36,5	201	49,8	28	46,4	385	170	44,2
La Réunion	887	94,0	255	72,9	0	-	1 142	1 020	89,3
Total DOM	2 664	89,6	1 082	83,4	44	65,9	3 790	3 318	87,5
Total France métr. + DOM	17 586	78,8	16 165	89,3	3 281	80,1	37 032	30 918	83,5

Source : DEPP, ministère de l'Éducation nationale, Enquête sur les élèves non francophones, 2006-2007.

Champ : Élèves de plus de 6 ans.

[2] Les élèves nouveaux arrivants non francophones de 2001 à 2006

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Premier degré	15 970	17 980	18 610	19 450	18 952	17 586
Collèges	14 190	18 150	17 990	17 830	17 114	16 165
Lycées	1 600	2 100	2 540	2 800	3 219	3 281
Total	31 760	38 230	39 140	40 080	39 285	37 032
Total élèves CP-CM2	3 980 677	3 963 180	3 953 283	3 976 037	4 013 337	4 065 663
Total élèves second degré	5 598 800	5 596 114	5 579 549	5 538 694	5 483 725	5 415 921
Total général	9 579 477	9 559 294	9 532 832	9 514 731	9 497 062	9 481 584
En 0/100 du total des élèves	3,3	4,0	4,1	4,2	4,1	3,9